



Fédération suisse
de gymnastique

Voie menant à la formation des cadres 2026

Gymnastique rythmique

Version mise à jour - septembre 2025

Introduction

La „Voie menant à la formation des cadres 2026“ s’appuie sur le *Manuel pour l’identification et la sélection des talents 2016* de Swiss Olympic. Il décrit les conditions et la procédure concernant la sélection des cadres 2026.

Concernant l’attribution des talent cards, le présent document s’appuie sur les *Directives relatives aux Swiss Olympic Cards*, respectivement les *Prescriptions d’exécution y relatives*.

Le présent document contient les processus, les critères, la communication et le calendrier servant à former les différents cadres GR à la FSG avec clarté et en toute transparence.

Il a été soumis à l’approbation du chef de la Mission olympique après vérification juridique par le domaine GR selon l’art. 1.4.11 du diagramme de fonctions de la FSG.



1. Composition des cadres 2026

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble de tous les cadres FSG.

Alter		3	4	5	6	7	8	9-10	11-13	14-15	16+						
Jg. für 2026		2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010+		
Programm Einzel						P1 Regional	P1 Regional	P2	P2	P3	P3	P4	P5	P5	P6		
Programm Gruppe								Jugend G1	Jugend G1	Jugend G1/G2/G3	Jugend G1/G2/G3	Pre-Junior G1/G2/G3/G4	Junior G2/G3/G4	Junior G3/G4	Senior G4		
FTEM		Foundation					Talent							Übergang	Elite	Mastery	
Phase		F1	F2	F3		T1	T2	T3	T4	Übergang	E1	E2	M				
Schlagwort		Bewegungs- grundformen lernen	Rhythmische Gymnastik entdecken	Rhythmische Gymnastik ausüben		Potenzial zeigen	Potenzial bestätigen	Trainieren und Ziele erreichen	Durchbruch schaffen und belohnt werden	Die Schweiz international vertreten	International Erfolg haben	Sportart dominieren					
Card- und Kaderstruktur															Silber	Gold	
																Nationalkader A	
															Elite	Silber	Nationalkader B
															Elite	Bronze	Nationalkader C
															Elite	Bronze	Nationalkader U18
															National	Bronze	Nationalkader U15
															National		Nationalkader U13
															Regional		Regionalkader
															Lokal		Lokalkader



1.1. Cadre national M13

- Le cadre national M13/2026 comporte des athlètes nées en 2013, 2014 et 2015.
- Il comporte au maximum 30 athlètes.
- Les athlètes obtiennent une Talent Card nationale de Swiss Olympic.

1.2. Cadre national M15

- Le cadre national M15/2026 comporte des athlètes nées en 2011 et 2012.
- Il comporte au maximum 25 athlètes.
- Les athlètes obtiennent une Talent Card nationale de Swiss Olympic.

1.3. Cadre national M18 / C / B / A

- Le cadre national M18/CR C/ B / A 2026 comporte des athlètes nées en 2010 et avant.
- Il s'agit du cadre national élite qui comporte au maximum 8 athlètes individuelles.
- Les athlètes obtiennent l'Elite Card nationale de Swiss Olympic

1.4. Cadre régional

- Le cadre régional 2026 comporte des athlètes nées entre 2009 et 2016.
- Les athlètes obtiennent une Talent Card régionale de Swiss Olympic

1.5. Cadre local

- Le cadre local 2026 comporte des athlètes nées entre 2013 et 2017.
- Les athlètes obtiennent la Talent Card locale de Swiss Olympic.



2. Sélection des cadres - Prospection / M13 / M15

2.1. PISTE

PISTE (évaluation pronostique, intégrative et systématique de la part de l'entraîneur) est un instrument servant à évaluer le potentiel d'une jeune athlète pour sa performance ultérieure dans l'élite.

Divers critères de performance et d'évaluation sont pris en compte dans une définition large de la notion de talent.

L'objectif de ce procédé est non seulement de détecter les meilleures athlètes du moment, mais aussi de trouver celles qui sont les plus aptes et les plus performantes à long terme.

Les questionnaires se fondent en principe sur les modèles de Swiss Olympic. Certaines questions ont été adaptées aux besoins de la discipline sportive.

2.2. Aperçu des critères d'évaluation

L'instrument PISTE tient compte des critères d'évaluation suivants :

Critère	Méthode de saisie
1. Performance du moment en compétition	Résultats des compétitions nationales
2. Performance test du moment	Résultat du test CA
3. Développement de la performance	Evolution de la courbe de performance sur une période définie
4. Motivation à la performance	Questionnaire sur le psyché <ul style="list-style-type: none">- Motivation, volonté et situation d'apprentissage
5. Biographie de l'athlète	Questionnaire sur l'endurance <ul style="list-style-type: none">- Propension aux maladies et aux blessures Questionnaire sur l'entourage de l'athlète <ul style="list-style-type: none">- Situation scolaire, infrastructures et environnement social

2.3. Pondération

Les critères d'évaluation sont tous pondérés différemment en fonction de l'âge.

Reste qu'en principe...

- le résultat de la compétition gagne en importance avec l'âge,
- avec l'âge le résultat du test CA perd fortement de son importance primordiale du début,
- la courbe de performance est pondérée en permanence avec une tendance légèrement décroissante, et
- les questionnaires restent évalués à un niveau faible.



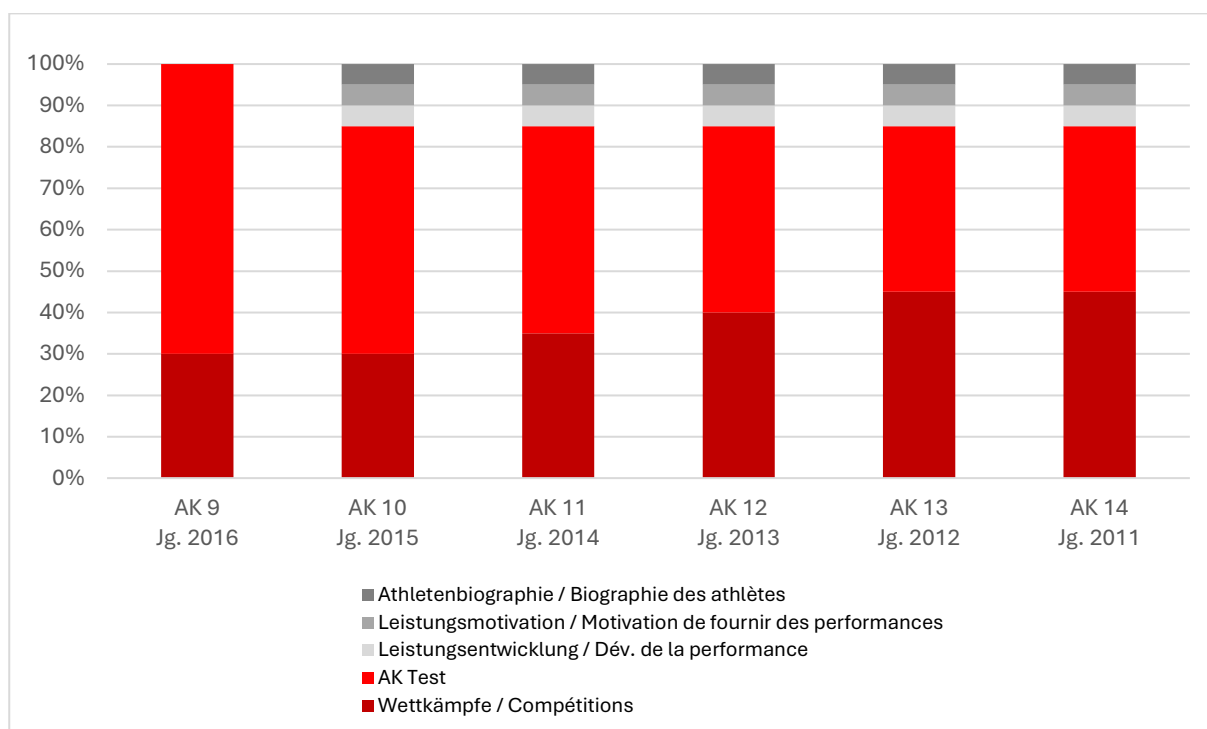
Pondération des critères d'évaluation

Kader / Cadres		Sichtung	M13			M15		
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	
Altersklasse (AK) der Kader <i>Classes d'âge (CA) des cadres</i>		10	11	12	13	14	15	
AK Selektionsjahr <i>CA année de sélection</i>		9	10	11	12	13	14	
zur Kaderqualifikation zählende Resultate <i>Résultats comptants pour la sélection</i>	Wettkämpfe <i>Compétitions</i>	Anlässe <i>Compétitions</i>	CS Quali, CS				Sélection, CS-Quali, CS	
		Programm 2025 <i>Programme 2025</i>	P2	P2	P3	P3	P5	P5
	Test <i>Test</i>	Körpertechnik - Übungen oHg <i>Technique corporelle - Exercice sans engin</i>	30%	25%	20%	15%	0%	0%
		Gerätetechnik - Übung mit HG <i>Technique d'engins - Exercices avec engin</i>	30%	35%	40%	45%	80%	80%
		Gerätetechnik - Technische Elemente <i>Technique d'engins - Eléments techniques</i>	15%	15%	15%	15%	0%	0%
		Athletik <i>Athlétique</i>	25%	25%	25%	25%	20%	20%
	Leistungsentwicklung / <i>Développement de la performance</i>		-	Beurteilung aufgrund Testresultat / <i>Jugement selon résultat du test</i>				
	Leistungsmotivation / <i>Motivation de fournir des performances</i>		-	Erhebung durch Fragebogen / <i>Enquête par questionnaire</i>				
	Athletenbiographie / <i>Biographie des athlètes</i>		-					
	Gewichtung der Resultate <i>Pondération des résultats</i>	Wettkämpfe <i>Compétitions</i>	30%	30%	35%	40%	45%	45%
AK Test		70%	55%	50%	45%	40%	40%	
Leistungsentwicklung <i>Dév. de la performance</i>		-	5%	5%	5%	5%	5%	
Leistungsmotivation <i>Motivation de fournir des performances</i>		-	5%	5%	5%	5%	5%	
Athletenbiographie <i>Biographie des athlètes</i>		-	5%	5%	5%	5%	5%	
Total / Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Voie menant à la formation des cadres



Pondération des critères d'évaluation



2.4. Graduation

Les différentes valeurs utilisées par PISTE comme critères d'évaluation ne sont à première vue pas directement comparables car elles contiennent des unités de mesure différentes. Afin de pouvoir procéder à une comparaison, les résultats ont été arrondis sur une échelle de 0 à 100.

2.5. Classement global PISTE

En tenant compte de tous les critères d'évaluation, un classement général PISTE est établi chaque année pour toutes les catégories d'âge. Ce classement contient le résultat de compétition, le résultat du test, la courbe de performance et les résultats des questionnaires. D'autres informations détaillées peuvent être retirées dans ce document.

Ce classement constitue le point de départ pour déterminer les membres du cadre pour l'année 2026.

La sélection des athlètes est adoptée par la direction du domaine GR mission olympique et l'entraîneur national GR de concert avec l'entraîneur en chef de la base sportive ou son/sa représentant*e.

Ensuite, la sélection est approuvée par la direction du domaine GR et le ou la chef*fe de la mission olympique d'entente avec Swiss Olympic.

2.6. Cartes nationales

La réalisation des critères en 2025 selon le tableau ci-dessous est déterminante pour l'obtention de la Talent Card nationale et en même temps pour l'admission dans le cadre national M13/M15 en 2026.

Année de naissance	Status des cadres	Nationalité	PISTE-Points	Lieu d'entraînement
2015			> 55 pts relève PISTE	
2014	M13	CH ou procédure de naturalisation	> 55 pts relève PISTE	
2013			> 55 pts relève PISTE	Label Base Sportive
2012			> 58 pts relève PISTE	
2011	M15	CH	> 58 pts relève PISTE	

Une athlète peut également être admise dans un cadre national M13/M15 si elle n'atteint pas les critères de points susmentionnés en raison d'une maladie ou d'une blessure (clause médicale). La clause médicale ne s'applique qu'aux athlètes particulièrement talentueuses. L'évaluation tient notamment compte des résultats obtenus jusqu'à présent, de la courbe de la performance et du potentiel (évaluation de l'entraîneur).



2.7. Cartes régionales

La réalisation des critères en 2025 selon le tableau ci-dessous est déterminante pour l'obtention de la Talent Card régionale et en même temps pour l'admission dans le cadre régional 2026.

Année de naissance	Status des cadres	Nationalité	PISTE-Points	Lieu d'entraînement
2016	Cadre régional	CH ou procédure de naturalisation ou nationalité étrangère	> 40 pts relève PISTE	Label Base Sportive
2015			> 41 pts relève PISTE	
2014			> 41 pts relève PISTE	
2013			> 41 pts relève PISTE	
2012		CH ou procédure de naturalisation	> 43 pts relève PISTE	
2011			> 43 pts relève PISTE	
2010, 2009			Dans des cas exceptionnels et d'entente entre la base sportive et la FSG il est possible de demander une carte régionale pour une période transitoire.	

Par ailleurs, les dispositions ci-dessus relatives à la clause médicale s'appliquent pour la sélection dans le cadre régional (cf. ch. 2.6.).

Dans la mesure où une athlète ne remplit pas les critères de points pour la qualification de cadre et ne tombe pas sous le coup de la clause médicale, la base sportive a la possibilité de déposer une demande motivée auprès de la responsable du domaine GR Mission Olympique afin que l'athlète soit tout de même prise en compte pour une carte régionale. Le formulaire de demande sera publié en temps voulu sur le site internet de la FSG.

La FSG examinera la demande et prendra une décision après avoir consulté les demandeurs. Une demande peut notamment être justifiée par les arguments suivants :

- l'athlète est en reconversion ou connaît un développement tardif et elle est identifiée comme ayant un potentiel,
- la situation scolaire de l'athlète est exceptionnelle, ce qui rend nécessaire l'octroi d'une carte régionale

D'autres raisons essentielles peuvent justifier une exception des critères.



2.8. Cartes locales

Les exigences à remplir en 2025 par l'athlète ou par la base sportive qui figurent dans le tableau ci-dessous sont une condition préalable à l'admission dans le cadre local 2026.

Année de naissance	Nationalité	Volume d'entraînement hebdomadaire	Formation des entraîneurs	Infrastructure
2017		min. 8h		
2016	CH ou procédure de naturalisation ou nationalité étrangère	min. 9h	Moniteur*trice J+S de gymnastique rythmique	Halle d'entraînement permanente ou halle de gymnastique bien équipée
2015		min. 10h		
2014		min. 11h		
2013		min. 12h		

Les bases sportives peuvent décider en toute autonomie le nombre d'athlètes dans le cadre local de leur région en soumettant une demande à la FSG. Elles doivent confirmer pouvoir être en mesure de remplir les exigences fixées conformément au tableau ci-dessus.

Les demandes d'attribution d'une Talent Card locale doivent passer exclusivement par une base sportive. Le formulaire de demande sera disponible sur le site internet FSG en temps voulu.

Après avoir étudié la demande, la FSG s'entretiendra avec les demandeurs et prendra sa décision.

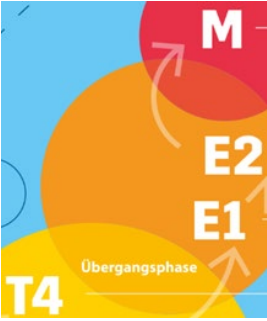


3. Sélection des cadres - Elite

La performance du moment en compétition est décisive pour la sélection des cadres CA 15+ / Elite. La sélection peut s'effectuer lors des compétitions désignées par la FSG (cf. chap. 4.1).

Les critères de sélection peuvent être remplis de deux manières :

- par les résultats obtenus lors des grandes compétitions comme les Jeux Olympiques (JO), les championnats du monde (CM) ou les championnats d'Europe ;
- par l'obtention du nombre de points requis à d'autres compétitions désignées par la FSG.

FTEM	Cadre National	Individuel - Résultats			Compétitions de qualification
		JO	CM	CE	WC, WCC, Sél., Quali, CS, FFG
	A	Participation	Top 12	Top 8	-
	B	-	Top 24	Top 18	-
	C	-	-	Top 40	Top 35 All Around CE (3 Exercices)
	M18	-	-	-	CA 17: 90% de Top 35 All Around CE CA 16: 85% de Top 35 All Around CE CA 15: 75% de Top 35 All Around CE

Pour que la sélection via le nombre de points obtenus lors d'un concours de sélection défini par la FSG puisse avoir lieu, l'athlète doit atteindre la valeur en pourcentage du top 35 des points obtenus lors des CE 2025 en fonction de la catégorie d'âge en question. Cette valeur est obtenue à partir des meilleures notes finales des trois exercices.

Exemple : Anna Muster (née en 2009 / CA 16) obtient lors des CS 2025 à St-Gall un total de 70.000 points. Ce total résulte de l'addition des meilleures notes finales des 3 exercices : cerceau : 24.000 pts. + ballon : 23.000 pts + massues : 23.000 pts. + ruban : 22.000 pts. = 70.000 pts.

- Nombre de points pris en compte pour la sélection : nombre de pts top CE / 2025 80.000 pts. (admission)
- Nombre de points à atteindre pour une gymnaste née en 2009 (CA 16) 85% de 80.000 pts = 68.000 pts

Anna Muster est sélectionnée pour le cadre national M18 / 2026 puisqu'elle a rempli les critères : 70.000 pts > 68.000 pts

3.1. Cartes élite

Pour obtenir la carte élite de Swiss Olympic et pour être admise dans le cadre national M18 /CN C / B / A, il est indispensable de remplir les critères en 2025 (cf. tableau ci-après).

Année de naissance	Status des cadres	Nationalité	Nombre de points	Lieu d'entraînement
2010	M18		Top 35 CE (75% du nombre de points)	
	M18		Top 35 CE (85% du nombre de points)	
2009	CN C		Top 35 CE (nombre de points)	
	CN B		Individuelles : top 18 CE ou top 24 CM / Ensembles : top 8 CE ou top 12 CM	
	CN A		Individuelles : top 8 CE ou top 12 CM ou participation aux JO / Ensembles : top 3 CE ou top 8 CM ou participation aux JO	
2008	M18		Top 35 CE (90% du nombre de points)	
	CN C	CH	Top 35 CE (nombre de points)	Label Base Sportive
	CN B		Individuelles : top 18 CE ou top 24 CM / Ensembles : top 8 CE ou top 12 CM	
2007 et plus	CN A		Individuelles : top 8 CE ou top 12 CM ou participation aux JO / Ensembles : top 3 CE ou top 8 CM ou participation aux JO	
	CN C		Top 35 CE (nombre de points)	
	CN B		Individuelles : top 18 CE ou top 24 CM / Ensembles : top 8 CE ou top 12 CM	
	CN A		Individuelles : top 8 CE ou top 12 CM ou participation aux JO / Ensembles : top 3 CE ou top 8 CM ou participation aux JO	

Par ailleurs, les dispositions susmentionnées sur la clause médicale (art. 2.6) s'appliquent à la sélection dans le cadre M18 ou le CN C. La clause médicale ne s'applique pas pour la sélection dans les CN A et B.



4. Description détaillée des critères d'évaluation

4.1. Performance du moment en compétition

Des points PISTE peuvent être obtenus dans les catégories CA 9-14 pour les performances en compétition.

- CA 09-13 max. 40 points PISTE
- CA 14 max. 45 points PISTE

Compétitions nationales et internationales par catégorie d'âge pour la sélection des cadres 2025 :

Compétitions CA 9-12	Lieu	Date	Catégorie	Points PISTE
1. Qualification CS (individuelles)	Wetzikon	26 et 27 avril 2025	P2 / P3	Chaque fois 1-10
2. Qualification CS (individuelles)	Jona SG	10 et 11 mai 2025	P2 / P3	Chaque fois 1-10
CS (individuelles)	St-Gall	31 mai et 1er juin 2025	P2 / P3	1-15
CS (ensembles)	St-Gall	31 mai et 1er juin 2025	G1/G2/ G3	1-5

Compétitions CA 13-14	Lieu	Date	Catégorie	Points PISTE
Concours de sélection 1 & 2	Macolin	25 janvier 2025 / 8 février 2025	P5	15*
1. Qualification CS (individuelles)	Le Landeron	12 et 13 avril 2025	P4	Chaque fois 1-10
2. Qualification CS (individuelles)	Bienne	17 et 18 mai 2025	P4 / P5	Chaque fois 1-10
CS (individuelles)	St-Gall	31 mai-1er juin 2025	P4 / P5	1-15
CS (ensembles)	St-Gall	31 mai-1er juin 2025	G1/G2/G3/G4	1-5

*die Athletinnen (AK 14), welche für den Aphrodite Cup und MTM selektioniert werden, erhalten 15 PISTE-Punkte.

Compétitions - CA 15+	Lieu	Date	Catégorie
Concours de sélection 1	Macolin	25 janvier 2025	P5 / P6
Concours de sélection 2	Macolin	8 février 2025	P5 / P6
Concours de sélection / Coupe Aphrodite	Athènes / GRE	21-23 mars 2025	P5 / P6
FIG World Cup	Sofia / BUL	4-6 avril 2025	P6
Concours de sélection / MTM	Ljubljana / SLO	11-13 avril 2025	P5 / P6
1ère qualification CS	Le Landeron	12 et 13 avril 2025	P5 / P6
FIG World Cup	Bakou / AZE	18-20 avril 2025	P6
World Challenge Cup	Portimao / POR	9-11 mai 2025	P6
2e qualification CS	Bienne	17 et 18 mai 2025	P5 / P6
CS	St-Gall	31 mai-1er juin 2025	P5 / P6
Championnats d'Europe	Tallinn / EST	4-8 juin 2025	P6
FFG	Lausanne	13.06.2025	P5 / P6
World Challenge Cup	Cluj / ROU	25-27 juillet 2025	P6
Championnats du monde	Rio / BRA	20-28 août 2025	P6



4.2. Performance test du moment lors du test de cadre (CA-Test)

Le test de cadre permet d'évaluer les capacités spécifiques à la discipline sportive dans les domaines de la technique et de la performance athlétique. Le test de cadre permet en outre de déterminer le contenu de l'entraînement pour les différentes catégories d'âge.

- M13 : accent sur la formation
- M15 : accent sur la construction

Le test de cadre se compose d'un test technique et d'un test de performance athlétique. Le contenu des tests et les exigences des différents éléments sont adaptés aux différentes classes d'âge.

Test technique :

1. Technique corporelle - Exercice sans CE
 - o CA 9-12 : 1 exercice sans engin à main
2. Technique des engins (1) - Exercice avec CE
 - o CA 9-12 : 2 exercices avec engin à main
 - o CA 13-14 : 2 exercices avec engin à main

Technique des engins (2) - Eléments techniques

- o CA 9-12 : 2 engins à main

Test de performance athlétique

Le test de performance athlétique comporte trois parties :

- souplesse,
- force,
- endurance.



4.2.1. Evaluation

Un nombre variable de points peut être obtenu par catégorie d'âge (CA) et par performance test. Le nombre maximal de points attribués pour chaque performance test lors du test CA est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Cadre	CA 9	CA 10	CA 11	CA 12	CA 13	CA 14
Score max. technique corporelle	Nombre de points le plus élevé CS 2025 Sans engin à main				-	-
Score max. technique des engins 1	Nombre de points le plus élevé CS 2025 Cerceau + Massues	Nombre de points le plus élevé CS 2025 Cerceau + Ballon	Nombre de points le plus élevé CS 2025 Ballon + Ruban			
Score max. technique des engins 2	69	90	111	162	-	-
Score max. performance athlétique	57	57	57	57	57	57
- Souplesse	28	28	28	28	28	28
- Force	24	24	24	24	24	24
- Endurance	5	5	5	5	5	5

Le nombre maximal de points pour les performances test « Technique corporelle » et « Technique des engins 1 » sera fixé sur la base des résultats obtenus aux CS 2025. Le nombre de points le plus élevé obtenu lors de l'exercice sans engin à main ou avec les engins correspondants est déterminant pour chaque catégorie d'âge (CA ou année de naissance). Pour la performance test « Technique des engins 1 », on additionne les nombres de points les plus élevés obtenus pour chaque engin à main.

Exemple : **fixation du nombre maximal de points** pour la performance test « **Technique des engins 1** » dans la catégorie **CA 11** :

Parmi les gymnastes nées en 2014 (CA 11), Lisa Meier obtient le nombre de points le plus élevé au cerceau (20,500 points) et Anna Muster obtient le nombre de points le plus élevé au ballon (20,000 points). Elles concourent dans la catégorie P3.

Nombre maximal de points « Technique des engins 1 » pour la catégorie CA 11 = 20 500 + 20 000 = **40 500 points**.

Le programme de test indique comment est calculé le nombre maximal de points pour les performances test « Technique des engins 2 » et « Performance athlétique ».

Graduation

Les différentes performances test sont pondérées différemment ; les pondérations correspondantes sont indiquées au chapitre 2.3.

Si une athlète obtient 100 % des points, elle obtient 100 points pour la graduation PISTE. Si elle obtient 0 %, elle en a 0.

Cadre	CA 9 - 14
Maximum de points	Variable selon la catégorie
Graduation Maximum de points	100%
0 points	0%



4.3. Développement de la performance

Aucun pronostic pertinent sur le potentiel futur de performance ne peut découler d'une seule performance.

Pour une plus grande pertinence, le développement de la performance est évalué sur une période donnée. De cette manière, il est possible d'évaluer l'évolution attendue des performances.

Saisie des résultats

Le développement de la performance se décrit comme étant la performance sportive d'une athlète sur une période donnée.

La période en question varie en fonction de l'année de naissance de la gymnaste :

- **CA 9** Le développement de la performance de ces athlètes n'est pas encore évalué.

- **CA 10-12** Pour ces athlètes, une partie de l'évolution de la performance sera évaluée entre le test CA en automne 2024 et le test CA au printemps 2025, et une deuxième partie de l'évolution de la performance sera évaluée entre le test CA en automne 2024 et le test CA en automne 2025.
 - Technique corporelle : entre l'automne 2024 et le printemps 2025
 - Technique des engins 1 : entre l'automne 2024 et le printemps 2025
 - Performance athlétique : entre l'automne 2024 et l'automne 2025
 -

Afin de permettre une comparaison entre les résultats des tests, les résultats obtenus sont convertis sur une échelle de 0 à 100 de manière à pouvoir comparer les résultats entre eux.

- **CA 13-14** Pour ces athlètes, l'évolution de la performance sera évaluée entre le test CA de l'automne 2024 et le test CA de l'automne 2025.
 - Technique des engins 1 : entre l'automne 2024 et le printemps 2025
 - Performance athlétique : entre l'automne 2024 et l'automne 2025
 -

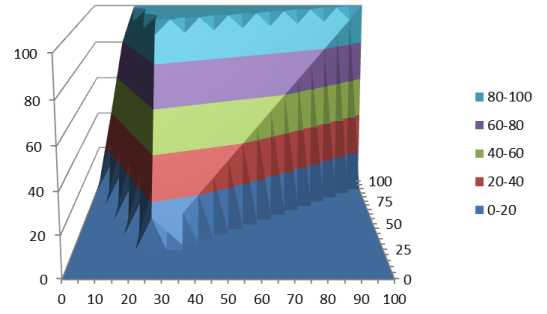
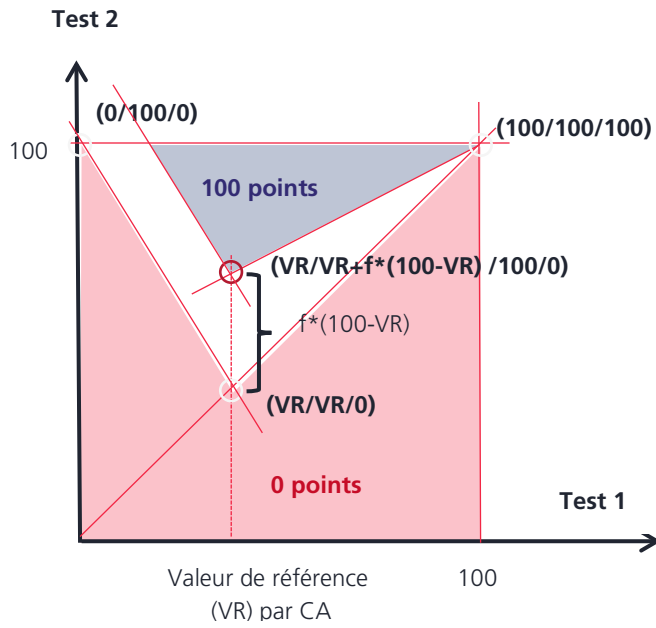
Afin de permettre une comparaison entre les résultats des tests, les résultats obtenus sont convertis sur une échelle de 0 à 100 de manière à pouvoir comparer les résultats entre eux.

- **CA 15+** Le développement de la performance de ces athlètes n'est plus évalué.



4.3.1. Evaluation

L'évaluation porte sur le pourcentage d'augmentation du résultat du test par rapport à une valeur de référence (VR).



CA	10	11	12	13	14
VR	25	25	25	25	30
f	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5



4.4. Motivation à la performance

« Réaliser quelque chose » représente une composante essentielle du sport. La motivation à la performance et son influence sur l'activité sportive ont fait l'objet de diverses études scientifiques. Il est apparu que la motivation à la performance est importante pour les succès sportifs ainsi que pour le maintien d'une carrière sportive. La motivation à la performance de chaque athlète est enregistrée au moyen d'une procédure standardisée et prise en compte dans la sélection des cadres.

Questionnaire sur la psyché

Pour les athlètes qui auront 10 ans ou plus en 2025, l'entraîneur et l'athlète doivent remplir séparément un questionnaire en octobre 2025 sur des sujets tels que la motivation, la volonté et la situation d'apprentissage. La situation des 12 derniers mois doit être prise en compte. La moyenne des réponses est prise en compte dans l'évaluation.

L'athlète aime les situations dans le sport qui lui permettent de constater à quel point elle performe	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète peut accepter les corrections et les appliquer	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète a l'esprit de compétition (elle est à même de faire de son mieux en compétition)	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Il est important pour l'athlète de toujours s'améliorer et de faire des progrès	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Il est important pour l'athlète de montrer qu'elle fait mieux que les autres	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Il est important pour l'athlète d'essayer encore et toujours même si elle fait des erreurs	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Une fois que l'athlète a appris quelque chose de nouveau, elle veut en apprendre encore plus	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète utilise au mieux le temps d'entraînement dont elle dispose	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui

Cocher une case « oui » procure 5 points et cocher une case « non » procure 1 point. Le nombre maximal de points est de 40 et le nombre minimal de 8.

4.4.1. Evaluation

Le nombre maximum de point est de 40 (8 questions à 5 points). Si une athlète obtient 100% des points (= 40 points), elle obtient 100 points pour la graduation PISTE. Si elle obtient 20% (= 8 pts), elle en a 0.

Le nombre de points du questionnaire compte pour la qualification des cadres.

Cadre	CA 10 - 14
Maximum de points	40
Graduation 40 pts	100%
0 pt	20%



4.5. Biographie des athlètes

Pour une évaluation complète et globale des athlètes, il est important de prendre en compte non seulement les aspects liés à la performance, mais aussi leur résistance, leur environnement familial et scolaire, ainsi que leur condition physique générale pour une pratique réussie de la gymnastique rythmique.

La biographie de chaque athlète est enregistrée au moyen d'une procédure standardisée et prise en compte dans la sélection des cadres.

Questionnaire sur la capacité de résistance

Pour les athlètes qui ont 10 ans ou plus en 2025, l'entraîneur et l'athlète doivent remplir séparément un questionnaire en octobre 2025 sur des sujets tels que la motivation, la volonté et la situation d'apprentissage. La situation des 12 derniers mois doit être prise en compte. La moyenne des réponses est prise en compte dans l'évaluation.

Santé

L'athlète est sujette aux maladies	Jamais malade	1-6 jour(s) / an	7-12 jours / an	13-18	Jamais malade
L'athlète est sujette aux blessures	Jamais blessée	1x blessée / an	2x blessée / an	3x blessée / an	> 3x blessée / an
L'athlète peut effectuer de longs entraînements d'intensité élevée sans subir de surcharge physique.	nein	eher nein	neutral	eher ja	ja
L'athlète peut effectuer de longs entraînements de forte intensité sans subir de surcharge psychique.	nein	eher nein	neutral	eher ja	ja

Cocher une case « oui » procure 5 points et cocher une case « non » procure 1 point. Le nombre maximal de points est de 20 et le nombre minimal de 4.



Questionnaire sur l'environnement et sur l'athlète

Pour les athlètes qui ont 10 ans ou plus en 2025, l'entraîneur et l'athlète doivent remplir séparément un questionnaire en octobre 2025 sur des sujets tels que la motivation, la volonté et la situation d'apprentissage. La situation des 12 derniers mois doit être prise en compte. La moyenne des réponses est prise en compte dans l'évaluation.

L'athlète s'entraîne sur des infrastructures optimales pour la gymnastique rythmique	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète peut faire concorder ses obligations scolaires et ses entraînements (réduction horaire, devoirs, dépenses, etc.)	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Les parents ont une attitude positive envers le sport de d'élite et soutiennent l'athlète dans la réalisation de ses objectifs sportifs	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète est formée par un entraîneur compétent	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
<ul style="list-style-type: none">La réponse à cette question est donnée par la cheffe de la relève en GR					

Cocher une case « oui » procure 5 points et cocher une case « non » procure 1 point. Le nombre maximal de points est de 20 et le nombre minimal de 4.

4.5.1. Evaluation

Les deux questionnaires sur la résistance à l'effort et sur l'environnement et l'athlète sont pondérés à 50% chacun.

Le nombre maximum de point est de 20 (4 questions à 5 points). Si une athlète obtient 100% des points (= 20 points), elle obtient 100 points pour la graduation PISTE. Si elle obtient 20% (= 4 pts), elle en a 0.

Le nombre de points de l'évaluation du questionnaire compte pour la qualification pour le cadre.

Cadre	CA 10 - 14
Maximum de points	20
Graduation 20 pts	100%
0 pt	20%



5. Communication

Les résultats des tests de cadre (test CA) sont annoncés conformément aux dispositions du programme de test.

Le classement global PISTE est publié sous la forme appropriée (le cas échéant sous forme d'extrait pour des raisons de protection des données).

Conformément au présent concept, les sélections des cadres sont annoncées au plus tard durant la semaine 51 puis publiées sur le site internet FSG.



Abréviations

CA	catégorie d'âge
CE	championnats d'Europe
CM	championnats du monde
CN	cadre national
CS	championnats suisses
EM	engin à main
FFG	Fête fédérale de gymnastique
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FTEM	Foundation -Talent - Elite - Mastery
GR	gymnastique rythmique
JO	Jeux Olympiques
MO	mission olympique
PISTE	évaluation pronostic- intégrative- systématique- entraîneur
Pt	point
VR	valeur de référence

